

# L'organisme Le Pont fête son 30e anniversaire



Une cinquantaine de personnes étaient réunies, vendredi, dans le cadre du 30e anniversaire de l'organisme de justice alternative sherbrookoise Le Pont. Parmi elles, on retrouvait Chantal Lespérance, conseillère municipale, Pierre Marcoux, directeur de l'organisme, Carlo Payeur, président du Pont, la juge Lise Gagnon et Alain Trudel, directeur de la DPJ en Estrie. IMACOM, Jessica Garneau



**René-Charles Quirion**

La Tribune

(SHERBROOKE) Alors qu'il célèbre son 30e anniversaire de fondation, l'organisme de justice alternative sherbrookoise Le Pont voit la déclaration de principes sur la justice participative être appuyée par la ministre de la Justice du Québec, Stéphanie Vallée.

Le directeur général de l'organisme le Pont Pierre Marcoux, qui siège comme président du regroupement des organismes de justice alternative du Québec, salue cette prise de position du monde juridique à l'égard de principes défendus depuis trois décennies au Pont.

«Une soixantaine d'intervenants, dont des juges, avocats et les organismes de justice alternative se

sont engagés à favoriser la justice participative. Cette déclaration s'inscrit dans un contexte où le nouveau code de procédure civile, qui entrera en vigueur en janvier 2016, mettra sur la médiation avant la tenue d'un procès. Ce sont des principes que nous défendons depuis plusieurs années qui trouvent écho. Cet engagement de divers intervenants du monde de la justice vient nous confirmer que nous sommes sur la bonne voie», explique Pierre Marcoux.

L'organisme Le Pont offre des services de médiation citoyenne, de médiation scolaire ainsi que de médiation en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent (LSJPA).

«La médiation proposée en lien avec la LSJPA concerne un mode de résolution pour des causes criminelles de mineurs. La médiation citoyenne est offerte pour régler des problèmes entre voisins, alors que la médiation scolaire peut aider tant les enseignants que les professeurs», mentionne le directeur général du Pont.

## Chicanes de clôture

En 2013, l'organisme Le Pont a traité 84 dossiers en vertu de la LSJPA et 75 dossiers de médiation scolaire. Près de 120 personnes ont bénéficié des services du Pont en médiation citoyenne, soit entre autres des chicanes de clôture, de déneigement, d'animaux ou de bruits.

«Nous favorisons l'échange entre les personnes impliquées dans un conflit. Nous intervenons même entre des citoyens et une entreprise trop bruyante dans un quartier. Ce sont des services gratuits et confidentiels», indique Pierre Marcoux.

Ce dernier souligne que le principe de justice alternative défendu par le Pont trouve écho dans plusieurs pays dont l'Italie, la France et l'Algérie. Un employé du Pont se rendra même former des juristes en médiation citoyenne dans la communauté francophone de l'Alberta.

Une cinquantaine de personnes étaient réunies, hier, dans le cadre du 30e anniversaire de l'organisme. Juge, avocats, policiers, intervenants du centre jeunesse, mais aussi et surtout employés et bénévoles du Pont étaient conviés.

«Une multitude de bénévoles ont été impliqués dans l'organisme au cours des 30 dernières années. Certains bénévoles qui font de la médiation citoyenne sont là depuis plus de dix ans. Il y a quelque chose d'intéressant à faire ce constat», soutient Pierre Marcoux.

Le service de médiation de quartier du Pont peut être joint au 819-565-8435.